



HORIZONS DÉBAT

MOBILIER URBAIN

Ameublement ou travaux publics ? Le cœur des fabricants balance



Le 7 juillet, l'ancien Syndicat des professionnels du mobilier urbain Promu a fêté sa première année d'intégration au sein de l'Union nationale des industries de l'ameublement français.

Le Syndicat des équipements de la route n'en continue pas moins à défendre sa légitimité dans l'univers de l'aménagement urbain.

La troisième biennale Forme publique, inaugurée le 30 juin sur le parvis de la Défense, conforte le partenariat de l'Union nationale des industries de l'ameublement français (Unifa) avec le plus important événement dédié à la création contemporaine de mobilier urbain dans l'Hexagone. Le comité technique de sélection réuni par Defacto, gestionnaire de la dalle du quartier d'affaires, ne s'est pas contenté de confirmer la participation d'Odile Duchenne, directrice déléguée de l'organisation professionnelle. Il y a ajouté pour la première fois un industriel : Éric Lenoir, directeur de l'association Valorisation de l'innovation dans l'ameublement (VIA), émanation de l'Unifa dédiée à la mise en relation entre créateurs et fabricants. Directeur général de Seri qui, avec 55 millions d'euros de chiffre d'affaires dont 50 % dans le mobilier urbain, revendique le leadership français du secteur, Éric Lenoir vit l'expérience avec enthousiasme : « Notre métier bouge très lentement, enserré dans son environnement normatif. Il faut cinq à dix ans pour mettre une innovation sur le marché, comme l'a montré l'exemple des corbeilles de la ville de Paris.

Ici, des talents libérés des contraintes peuvent s'exprimer et se confronter aux usages », commente l'industriel de Châtelleraut (Vienne).

Passion partagée

Un an après l'intégration des 24 membres du Syndicat des professionnels du mobilier urbain Promu dans l'Unifa, la visibilité renforcée de cette organisation incite à mesurer le chemin parcouru sur une période plus longue : « Dès 2009, une poignée de nos fabricants avaient engagé des travaux de normalisation, aux côtés du Promu », rappelle Odile Duchenne. Avant la fusion, les deux entités s'étaient engagées conjointement aux côtés de l'Institut de la vision pour tester la détection de cannes. Président du groupement devenu une entité de l'Unifa, Gilles Boudou, directeur général d'Area en région toulousaine, confirme le processus qui a abouti à l'absorption : « Approchée par l'Unifa dès sa création le 23 juin 2009, l'association craignait de perdre son identité dans une structure trop grande. La dynamique de croissance en cours dans cette organisation a contribué à nous



« L'Ameublement français, une bannière commune »

ODILE DUCHENNE, directrice déléguée de l'Union nationale des industries de l'ameublement français

« Le Promu a choisi de s'intégrer dans le syndicat représentatif de la fabrication de l'ameublement, incluant l'agencement, et composé d'entreprises de toutes tailles présentes sur tous les marchés : résidentiel, tertiaire, hospitalier, espace public. L'accompagnement pour gagner en compétitivité fait partie des services apportés à nos membres, grâce à l'appui de deux centres techniques interprofessionnels : l'institut technologique FCBA pour le bois et le Cetim pour la mécanique. Depuis un an, tous nos adhérents se regroupent sous la bannière commune de

"L'Ameublement français", qui améliore la visibilité d'une industrie trop peu identifiée. L'entrée du Promu a coïncidé avec nos travaux sur la normalisation du banc. La commission de normalisation planche à présent sur les toilettes publiques, autre produit dont les normes n'avaient pas changé depuis les années 1990. La propriété intellectuelle fait partie des thèmes fédérateurs : nous militons pour que les acheteurs publics qui se réfèrent à une marque ne puissent plus se contenter de la mention "ou son équivalent" car cette formulation invite à la contrefaçon. »



« Le mobilier urbain contribue à réinventer la ville »

JULIEN VICK, délégué général du Syndicat des équipements de la route

« Le mobilier urbain n'a pas grand-chose à voir avec les chaises de salon ou les meubles de salle à manger. Tout en respectant le choix du Promu de se rattacher aux industriels de l'ameublement, reconnaissons que ses membres évoluent comme nous dans l'univers de l'aménagement urbain. La création de la section mobiliers et aménagements urbains, en 2014, au sein du Syndicat des équipements de la route (SER), répond à notre volonté de contribuer à réinventer la ville, comme nous l'avons montré récemment au salon Inte-route & Ville. Notre implication forte au sein de l'Institut des

routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité (Iddrim) confirme cet engagement qui accompagne le développement de nouveaux types d'espaces publics urbains hybrides : ainsi, aux abords des gares, la route et la rue se confondent. Notre implication dans l'univers du mobilier urbain intéresse certes les filiales des majors, mais aussi des PME et des TPE : les entreprises familiales et indépendantes ont toute leur place dans notre organisation, et le design est un sujet majeur pour nos adhérents. Le SER est en pointe sur les questions de normalisation française et européenne. »

convaincre, en plus des dossiers qu'elle porte et de la similitude entre nos clientèles finales et nos produits. »

Pour autant, le paysage syndical du mobilier urbain ne se réduit pas à l'Unifa. Le Syndicat des équipements de la route (SER) démontre lui aussi son attachement à l'observation des usages, comme en témoigne son partenariat avec le Réseau des villes amies des aînés. Parmi les adhérents

de sa section mobiliers et aménagements urbains, Rondino a remporté en 2015 le prix de l'Innovation du Salon des maires pour son e-banc connecté Armor, conçu avec le designer Jean-Sébastien Poncet. « Le SER s'intéresse de plus en plus à l'espace public, ce qui

conforte notre adhésion », confirme Marlène Gallien, directrice générale de la PME de Montbrison (Loire). Créatrice du concours Rondino Design, en partenariat avec l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne dont la seconde édition s'est jouée le 30 juin, l'entreprise familiale d'une centaine de salariés et de 16 millions d'euros de chiffre d'affaires démontre que l'appartenance au SER n'exclut pas l'amour de l'art urbain. ■

« Comme l'Unifa, le Syndicat des équipements de la route démontre son attachement à l'observation des usages et au design »

Laurent Miguet

Le rebond municipal qui ne vient pas



Depuis 2012, le marché du mobilier urbain baisse : légèrement dominé par l'entretien, le nombre de lots a chuté de 20,7 % sur la période 2012-2015, révèle l'étude réalisée par Vecteur Plus (groupe Infopro Digital) pour *Paysage Actualités*. Le premier trimestre 2016 confirme cette tendance avec 624 lots contre 675 au premier trimestre 2015. « À la mi-temps des mandats municipaux, nous espérons une inversion de tendance qui ne s'est pas produite », commente Gilles Boudou, président de la section mobilier urbain au sein de l'Union nationale des industries de l'ameublement français (Unifa).

Unifa
Nombre d'adhérents : 350
Chiffres d'affaires : 11,4 milliards d'euros

SER
Nombre d'adhérents : 65
Chiffres d'affaires : 1,5 milliard d'euros